

Conformément à la loi scolaire de l'Alberta, le Conseil scolaire FrancoSud a éliminé les frais scolaires de base. Les écoles peuvent toutefois facturer certains frais aux parents, tel que détaillé dans le tableau ci-dessous.

Frais d'utilisateur – technologie

Projet AVAN	80 \$
-------------	-------

Sorties scolaires

Maternelle à 12 ^e	40 \$
------------------------------	-------

Activités parascolaires

Athlétisme 7-9	25 \$
Athlétisme 10-12	75 \$
Badminton 7-9	15 \$
Badminton 10-12	65 \$